

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 novembre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-2501

présenté par

Mme Le Feur, Mme Dubré-Chirat, Mme Degois, Mme Janvier, M. Templier, M. Colas-Roy, M. Barbier, M. Vignal, M. Fugit, M. Haury, M. Thiébaud, Mme Brunet, M. Zulesi, Mme Vignon, M. Testé, M. Alauzet, M. Venteau, M. Mazars, M. Daniel, Mme Khedher, Mme Meynier-Millefert, Mme Brulebois, M. Dombreval, Mme Bureau-Bonnard, Mme Krimi, Mme Oppelt et M. Buchou

ARTICLE 57**Mission « Écologie, développement et mobilité durables »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.